



05 avril rime avec festif et sportif

Tout était réuni pour que cette journée soit magnifique : le soleil, une température estivale, un nombre important de personnalités publiques, un public nombreux, une organisation associative dynamique....

Le bourg de Jans a vibré toute la matinée au son de la musique.

Depuis plusieurs mois voire années, le Trait d'Union vous informait de l'évolution de nos réalisations mais aussi des soucis rencontrés pour aboutir à de jolies réalisations.

C'est chose faite et vous avez été nombreux à visiter les 3 réalisations du mandat.

Vous avez pu constater un grand changement pour notre mairie, la maison commune qui est le premier lieu d'accueil dans une commune.

Vous avez découvert de nouveaux locaux mis à disposition de nos associations qui sont nombreuses et actives sur la commune.

Les administrés présents ainsi que les élus ont bien compris que nous ne retrouverons plus de financements aussi importants pour les futurs projets mais forts de ces aides importantes reçues, les élus peuvent envisager d'autres projets en toute sérénité.

2025 rimera avec prudence pour les finances car nous sommes dans l'incertitude des versements des différentes dotations.

Nos partenaires, que ce soit l'État, le Département, la Région et autres sont aussi dans l'attente des directives et orientations budgétaires.

Vos élus s'adapteront, pour leur dernière année de mandat, aux circonstances du moment, veilleront à un bon équilibre budgétaire, et prêteront une attention particulière aux besoins de la commune.

La réflexion des deux grands projets va se poursuivre tout au long de l'année 2025 afin de présenter des dossiers d'aides financières pour l'année suivante :

- *La réalisation d'une station d'épuration et la réhabilitation des réseaux afin de retrouver un développement de la commune (actuellement aucune aide financière n'est accordée) ;*
- *Le projet de commerces (espace alimentaire de proximité, salon de coiffure...) : une étude de faisabilité financière aura lieu au cours de cette année.*

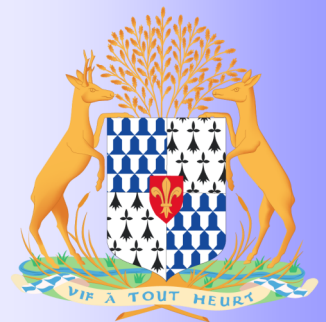
Nous vous informerons de l'évolution de ces dossiers au fil de l'eau.



Façade Mairie



Vue du Patio de la Mairie



DANS CE NUMÉRO

Editorial	1
Informations municipales.....	2
C'est arrivé.....	4
L'écho du Conseil Municipal....	9
En direct des associations.....	15
Au cœur de l'actualité.....	17
Infos intercommunautaires....	18
Divers.....	20

Votre Maire,
Marie-Irène BOUIN

ÉTAT CIVIL

D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux événement ces derniers mois, mais n'ont pas souhaité paraître dans la presse. Il en est de même pour les mariages.

Naissances

Léa BLANCARD NIVY, née le 02/01/2025 à Nantes , 4 Rue des Étangs, La Chelonnaire
Enola HÉRISSON, née le 19/01/2025 à Rennes , 7 La Croix Pinel
Mia BERTHEBAUD, née le 25/01/2025 à Nantes, 1 Chemin des Chênes
Faniry-Olivia SULTANALY, née le 18/02/2025 à Châteaubriant, 3 La Riennelais
Victor BOURGINE, né le 05/03/2025 à Nantes , 1 La Miltais

Décès

Maxime GAUTRON, décédé le 16/01/2025 à Jans, 37 Route du Puits Guérin, La Grand'Ville
Marie CHEDALEUX, née MARCHAND, décédée le 26/02/2025 à Châteaubriant, 3 Montauvert
Marie-Josèphe CHAUVÉAU, née BROSSIER, décédée le 10/03/2025 au Grand-Fougeray, 1 Le Bas Trigouët

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

14/01/2025	PECHARD Sylvain	14 Rue du Don	Construction d'un garage
06/02/2025	CHARTUS Alexandre	2 Impasse des Nénuphars	Installation panneaux photovoltaïques
06/02/2025	GEFFRIAUD Jean	10 Route du Plessis	Installation panneaux photovoltaïques
20/02/2025	MARSAC Pierre	9 Route du Plessis	Pose d'un portail coulissant
27/02/2025	FERRÉ Nicolas	2 Belle Lune	Construction d'un abri de jardin
14/03/2025	SEGUIN Sylvain	12 Route de Lusanger	Réfection façade et toiture
21/03/2025	MOREL Vincent	3 Route des Haies	Installation panneaux photovoltaïques

PERMIS DE DÉMOLIR

04/03/2025	GOUY Joseph	Lande de Chanteloup	Démolition de deux logements des années 60.
25/03/2025	Commune	10 Route de la Roberdière	Démolition de trois bâtiments

PERMIS DE CONSTRUIRE

02/01/2025	PORROT Charly	16 Route du Puits Guérin	Maison de plain-pied
07/01/2025	JOURDAN Samuel	9 La Miltais	Modification du permis de construire
15/01/2025	DAVID Frédéric	1 La Croix Pinel	Maison ossature bois
16/01/2025	CADIO Guillaume	20 Route du Plessis	Modification du permis de construire
30/01/2025	FERREIRA Jean-Louis	4 La Croix Pinel	Maison individuelle
03/02/2025	MACE Philippe	5 La Croix Pinel	Construction d'un préau

Rappel

N° URGENCES – MAIRIE

En dehors des ouvertures du secrétariat de mairie, un seul numéro à appeler lors d'un danger sur les voies communales (accident ou arbre tombé sur la route ...) ou pour accéder à un bâtiment communal en cas de problème :

06 70 85 30 79

Un élu vous répondra.



MA JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram @armees.journee
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YouTube @armees

SACS JAUNES

RAPPEL

Les sacs jaunes doivent être déposés, **SEULEMENT**, la veille du passage de la collecte, soit :

- Le dimanche soir pour les collectes du lundi ;
- Le mardi soir pour les collectes du mercredi.



CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS



Pensez à vous renseigner concernant les délais nécessaires au renouvellement des pièces d'identité, notamment avant de vous engager dans un projet de voyage.

Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande. La mairie de Jans n'est pas équipée et ne peut donc pas délivrer de CNIS (carte nationale d'identité sécurisée)/Passeport.

Pour rappel, le lieu de demande ne dépend pas de votre domicile, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition que celle-ci soit équipée d'une station d'enregistrement (au plus près : Derval, Nozay, Châteaubriant, Saffré, Blain, Nort/Erdre, Redon...).

Afin de gagner du temps, il est demandé d'effectuer une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Vous devrez vous présenter en personne en mairie pour finaliser votre demande.

« La commune de Jans est fibrée à 100 % depuis février 2025. »

FIBRE : DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

Vous souhaitez raccorder une maison individuelle ?

C'est l'occupant du logement qui choisit son opérateur.
N'hésitez pas à demander des devis.



Pour les maisons déjà construites

La fibre suit le réseau des fils du téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagée.

Pour les maisons neuves

Si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du Département.

À noter : depuis le 1er janvier 2022, les nouveaux raccordements au réseau téléphonique cuivre ne sont plus possibles. Seule la fibre optique est aujourd'hui proposée.

**Information
du Département**

Loire
Atlantique

Plus d'infos sur numerique.loire-atlantique.fr ou au 0 800 80 16 44.



LISTES ÉLECTORALES

La vérification des listes électorales est une obligation légale qui s'effectue tout au long de l'année. Les listes sont examinées et mises à jour par la commission de contrôle. C'est pourquoi **chaque électeur doit impérativement signaler tout changement d'adresse dans la commune ou de situation d'état civil.**

En vue des élections municipales de 2026, la commune invite les habitants concernés à actualiser leur situation dès maintenant sous peine d'être radiés notamment si vous ne justifiez plus d'un domicile sur la commune. Vous pouvez **actualiser votre situation** en ligne via le site **service-public.fr**, s'identifier avec **FranceConnect** ou en **mairie** par courrier (joindre cerfa 12669*02 complété, une photocopie de la carte d'identité et le justificatif correspondant à la modification (facture, avis d'imposition) ou directement à l'accueil de la mairie (bureau Élection/État Civil/Urbanisme).

SI VOUS N'ÊTES PAS À L'AISE À UTILISER VOTRE ORDINATEUR

ET QUE VOUS VOULEZ :



Pour une cotisation de 30 € à l'année vous venez autant de fois que vous le souhaitez



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 23 février, ce sont 80 convives de 70 ans et plus qui ont partagé un bon repas préparé par la Pile d'Assiettes et servi par les élus dans la salle municipale. Les chansons et les danses ont agrémenté ce bel après-midi.

20 repas ont été livrés en fin de matinée pour celles et ceux qui avaient choisi le repas à domicile.

Nous attendons déjà 2026 pour réunir tous nos aînés.



*Les doyens et jeunes en salle.
Joseph GABARD et Alice BOUVAIS
Hubert GOURET, Marylise LARDEUX,
Paul ETIENNE, Marie-Annick GOURET
et Claudine CHENUET (Adjointe
aux Affaires Sociales).*



Joséphine RICORDEL, doyenne, à domicile.



Michel GAIGEARD, doyen, à domicile.

INAUGURATION DES BÂTIMENTS

Nos trois nouveaux bâtiments ont été inaugurés ce samedi 05 avril. C'est toujours un moment important pour une commune que de présenter à tous nos partenaires financiers les réalisations des projets.

Les élus du Conseil Municipal Enfants, fiers de leur écharpe tricolore qu'ils inauguraient, ont tenu le ruban tricolore avant qu'il ne soit coupé.



*Inauguration de la Mairie
avec les élus du CME*



Une visite de tous les bureaux et des salles s'imposait et chacun a pu constater le confort et la luminosité des espaces.



Bagad « La Plume de Paon »

La mairie, lieu d'accueil pour un nouvel arrivant, est aujourd'hui un bâtiment adapté, accessible à tous. Des portes-ouvertes ont eu lieu l'après-midi pour découvrir ou re-découvrir les locaux et nos trois secrétaires ont pu vous préciser les tâches qui leur étaient confiées.

Entre chaque inauguration, 2 musiciens du bagad « La Plume de Paon » nous ont entraînés en déambulant entre chaque bâtiment.

Les vestiaires, mutualisés pour le Celtic Rugby Club et la Saint-Michel Football, permettront aux sportifs d'avoir plus de confort pour la préparation des joueurs mais aussi pour l'accueil des clubs extérieurs.

Les 3 jeunes rugbymen étaient ravis de tenir ce ruban tricolore prêt à être coupé.



*Inauguration des vestiaires sportifs
avec les jeunes rugbymen*

Ce choix d'implantation n'a pas été simple mais aujourd'hui, nous sommes certains d'avoir fait le bon choix car les deux ligues (football et rugby) sont passées pour le renouvellement d'homologation des installations et ont conclu que le stade de la Roberdière ne pouvait plus être homologué sauf si de gros travaux étaient réalisés.

Seul le terrain du stade Janséen peut l'être pour les deux sports (il faut juste avoir des pagelles - buts en forme de H pour le rugby).

Enfin, les locaux associatifs tant attendus, plus particulièrement, par deux associations :

- Le Comité des Fêtes, qui stockait son matériel dans différents endroits chez des particuliers, a pu réunir l'ensemble sur un même lieu, plus adapté.

- La Pastourelle qui, depuis une vingtaine d'années, changeait de lieu suivant les décisions des différentes équipes municipales et qui depuis cinq ans utilisait une partie d'un local mis à leur disposition par la Communauté de Communes à Derval. Là aussi, un seul lieu pour réunir les costumes et le matériel des spectacles.

Ce sont les enfants costumés de La Pastourelle qui ont tenu le ruban d'inauguration des locaux associatifs où existe aussi dans ce bâtiment, une salle de 100 m² pour toutes les associations. Les particuliers qui souhaitent organiser un verre de l'amitié ou une cérémonie laïque et les entreprises qui organisent des réunions, pourront également la louer.

Les bilans financiers de ces 3 bâtiments vous sont précisés sur les pages du budget. Le bilan du Pont du Petit Mottais y figure aussi puisque les travaux sont terminés.

APRÈS-MIDI FESTIF, SPORTIF ET CULTUREL

Il a été proposé aux associations qui le souhaitaient d'organiser un après-midi festif, sportif et culturel suite à l'inauguration du matin. Le Comité des Fêtes, Le Celtic Rugby Club, La Saint-Michel Football, Yapluka (futsal), La Pastourelle, L'Amicale Laïque, Le Club de Palets Bretons, Le Bagad « La Plume de Paon » ont accepté d'organiser un évènement pour cette journée particulière. C'était l'occasion de réunir de nombreux janséens.

Chacun d'entre nous a pu constater que la vie associative est toujours en forme.



La Pastourelle



L'Amicale Laïque de Jans



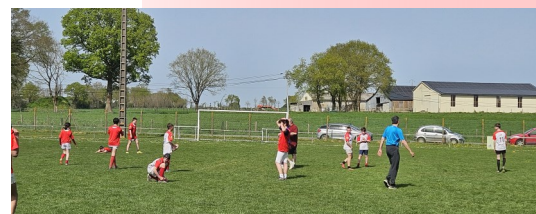
Le Football Club Saint-Michel



Yapluka



Le Palet Breton



Le Celtic Rugby Club

Retrouver, sur un même site, un même jour, tous nos bénévoles actifs était un réel plaisir aussi bien pour les janséens que pour le public venu les applaudir.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont permis de partager un excellent après-midi.



Inauguration avec les enfants de la Pastourelle





DU VÉLO POUR LES CM

L'intervenant Benoit CLOAREC, du cyclo club castelbriantais est venu pendant deux jours proposer des ateliers pratiques et des trajets sur route aux élèves de CM pour valider le Savoir Rouler à Vélo.



Les CM au départ

SENSIBILISATION AU DON DU SANG

Isabelle, bénévole Lire et faire Lire, et une autre bénévole de l'EFS (Etablissement Français du Don du sang), sont venues nous présenter le Don du sang. Elles nous ont expliqué ce qu'il y avait dans le sang, qui pouvait donner son sang, comment et combien de fois. Cette sensibilisation a permis à chaque élève de sensibiliser ses proches et de les encourager à aller donner leur sang.

Merci à ces deux bénévoles pour leur intervention !



Sensibilisation Don du Sang

ATELIER PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)

La classe des CE1/CE2 bénéficie cette année d'une rencontre avec une artiste ainsi que de 3 ateliers créatifs.

Mme Linda EDSJÖ (Percussionniste, compositrice et chanteuse) est venue présenter différents instruments de musique avec lesquels elle compose ses musiques.

Elle aide également les élèves lors de la mise en voix de leurs saynètes sur les animaux imaginaires.

Enfin, la classe assistera à son spectacle le 4 avril intitulé « Comme c'est étrange ! ».



Présentation de différents instruments

GRANDE LESSIVE « DU PAPIER, DES PAPIERS, VOS PAPIERS »

Les 4 classes de l'école ont participé à une nouvelle session de la Grande Lessive. Le thème était « Du papier, des papiers, vos papiers ».

A titre d'exemple, les élèves de la classe de GS-CP ont dans un premier temps énuméré différents types de papier : essuie-tout, aluminium, musique, peint, bulles, journal, cadeau...

Cela a permis de comprendre l'importance du papier dans notre vie quotidienne. Ils ont ensuite réfléchi aux moyens de les utiliser de façon créative dans une composition artistique.



La Grande Lessive

« PRINTEMPS DES POÈTES »

Comme chaque année, la classe de TPS/PS/MS marque un temps fort en poésie, à l'occasion du « Printemps des poètes », sous le thème « volcanique » cette année !

Beaucoup de créations, récitations, mises en valeur et différentes actions comme une distribution de « tracts poétiques », des affiches, un lâcher de poèmes, un standard poétique et d'autres idées encore, ainsi que la participation à un nouveau défi organisé par Le printemps des poètes ! Il s'agit de « Explorer la poésie – une aventure zoopoétique », qui consiste à inventer un poème sur un animal hybride, extraordinaire, l'exemple donné étant « le kangorag-outan » !!!

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

Semaine prévention santé : hygiène, sommeil, bien-être, alimentation
avec la **fête des parents le vendredi 23 mai**.

Si vous avez des contacts de personnes qui pourraient intervenir pour évoquer ces 4 thèmes, contactez-nous dès aujourd'hui.

Le loto, le dimanche 25 mai

La fête d'école le samedi 28 juin

Réservez vos dates !

Pour toute inscription pour l'année scolaire 2025/2026, compléter le dossier d'inscription en mairie (se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de la page des vaccinations du carnet de santé).

Contactez dès aujourd'hui l'école au 02 40 51 76 09 (le vendredi, jour de décharge) ou par mail : ce.0442735j@ac-nantes.fr

SPECTACLE AU THÉÂTRE DE VERRE DE CHÂTEAUBRIANT

Dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PAEC), lundi 17 mars, les élèves de CE et CM ont assisté à un spectacle de cirque intimiste, proposé par la communauté de communes. Il s'intitule « Ven », qui signifie viens en espagnol, de la compagnie Si Seulement. Les deux artistes nous ont enchantés !



FOOTBALL

Au mois de mars, Benjamin et Jocelyn, 2 éducateurs du SCNA de Derval, ont proposé à tous les élèves de l'école des séances d'initiation au football. Ainsi, les lundis après midis, ils sont venus à l'école avec leur matériel pour nous préparer des ateliers de conduite de balle, des parcours « physiques », des jeux de ballons... et le dernier jour, nous avons même fait un petit match. Bon, nous ne maîtrisons pas encore toutes les règles et les termes footballistiques mais nous avons pris plaisir à jouer ensemble. Nous les remercions vivement de nous avoir consacré du temps et de nous avoir éveillé aux joies du ballon rond.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lundi 3 mars, les élèves de CM1/CM2 ont participé à une animation « sécurité routière », proposée par le département de Loire Atlantique, à la salle des sports. Toute la semaine qui a précédé, nous avons travaillé en classe sur les panneaux de signalisation, comment se déplacer à pied et à vélo. Dans un premier temps, les élèves ont revu les panneaux ainsi que les différents éléments du vélo et les équipements tels que le casque, le gilet jaune. Puis dans un second temps, place à la pratique : pas si facile dans la réalité de respecter la signalisation ! Mais les élèves ont adoré se prêter au jeu !



KERMESSE

de l'école SAINT MICHEL de JANS
Dimanche 22 Juin 2025

Repas sur Place :
Adulte 15 € : Moules/frites ou Colombo de poulet
Enfant 7 € : Plateau repas

Tombola :
2 € le ticket / 10 € le carnet

Spectacle :
Début à 14h30

Stands :
Buvette, restauration, pêche à la ligne, jeu des enveloppes, bar à tatouages, pistolets à eau

Réservation possible auprès de EON Julien au 06.79.60.99.88

Vente des repas et tombola auprès des élèves et au Café de la Place

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT MICHEL REVIENT LE DIMANCHE 22 JUIN 2025 !

C'est un rendez-vous que petits et grands attendent avec impatience. Comme l'année dernière, la fête aura lieu dans la cour de l'école, sous le thème haut en couleurs de la chanson française.

Comme chaque année, le spectacle des enfants ouvrira les festivités avec leurs danses et leurs chants préparés avec cœur et enthousiasme. Ensuite, place aux jeux !



Venez nombreux partager ce moment convivial, festif et plein de sourires !



**ÉCOLE
ST MICHEL**

MINI FERME

Le mardi 11 mars, les élèves de TPS/PS/MS et de GS/CP ont eu la chance de participer à l'animation « mini-ferme » organisée par les élèves de première CGEA du lycée Saint Clair à Derval.

Nous avons été accueillis par les deux mascottes puis nous avons participé aux divers ateliers.



Après, c'était enfin le moment que tout le monde attendait, celui où nous avons pu approcher les animaux de la ferme que nous avons même pu caresser.

Avant de repartir, nous sommes montés chacun notre tour dans un énorme tracteur, même la maîtresse !

C'était une très chouette matinée, un grand merci aux élèves et leurs professeurs pour l'organisation.

INSCRIPTIONS

Contactez Béatrice DELOURME, Cheffe d'établissement au 02 40 51 40 46 / 02 40 51 40 02 ou par mail : bdelourme@stmicheljans.fr

PÉRISCOLAIRE

CARNAVAL

Ce jeudi 20 mars a eu lieu le goûter carnaval du périscolaire.

La plupart des enfants avaient apporté un déguisement.

Nous avons eu des princesses, des super-héros, un policier...

Un moment très sympathique où nous avons chanté, dansé...



Le périscolaire fête le carnaval

Pensez à vous inscrire
auprès du Guichet Unique
au 02 40 28 88 89 !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Festival des enfants à Châteaubriant

Sur cette journée 1175 entrées ont été comptabilisées.

Ce fut un moment de plaisir et les élus espèrent qu'une troisième édition aura lieu en 2026.

RETOUR SUR LE FESTIVAL DES ENFANTS

Le samedi 1er mars a eu lieu « Le Festival des Enfants ». Un projet en lien avec les différents CME/CMJ de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.

Plusieurs ateliers étaient proposés : maquillage, bracelet, réalité virtuelle, graff...



L'ensemble de l'équipe du Festival

Les élus continuent à travailler sur les différents projets :

- La boîte à livres
- Le projet en lien avec la bibliothèque
- La chasse aux œufs
- Le parcours sportif
- La course d'orientation...

CHASSE AUX ŒUFS

Voici quelques dates des prochains évènements :

➤ Samedi 19 avril :

Chasse aux œufs pour les 3-8 ans sur notre commune.

➤ Mercredi 18 juin :

Matinée lecture de tout âge en lien avec Nicole de la bibliothèque de Jans, de 10h30 à 12h00.



En partenariat avec les conseils municipaux de Châteaubriant, Derval, Jans et Marsac-sur-Don.

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 27 janvier, 27 février et 20 mars et les décisions suivantes ont été prises :

- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.
- Retenir l'entreprise CORNILLET Equipements de Guémené-Penfao concernant l'armoire frigorifique des vestiaires pour 1.480,43 H.T. et l'entreprise GAUVIN Menuiserie de Jans concernant le placard rangements pour 827,04 € H.T.
- Retenir l'entreprise AEJ de Jans concernant la clôture partielle au stade janséen pour 14.816,40 € H.T.
- Retenir l'entreprise K2G de Lusanger concernant la main courante de la rampe d'accès à la mairie pour 1.366,42 € H.T.
- Retenir l'entreprise HINAULT TP de Treillières et son co-traitant TERREXO concernant le désamiantage et la démolition de 3 bâtiments et transformation en préau (bar du football) pour 37.068,30 € H.T.
- Retenir l'entreprise CCBI de Jans pour le changement des cheneaux à la Salle des Sports pour 20.800 € H.T. et la réfection de la toiture suite aux fuites d'eau de la même salle pour 5.700,00 € H.T.
- Demander une étude financière concernant une création de salon de coiffure pour 720 € H.T.
- Renouveler un contrat à durée déterminée pour un agent technique jusqu'au 30 avril 2025
- Poursuivre la réflexion de commerces en sollicitant une étude de faisabilité des projets immobiliers sur les 2 sites : 1 et 15 Place de l'Église et en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier 44 (EPF), propriétaire actuel des lieux.



Les comptes-rendus des réunions de conseil municipal peuvent être consultés :

- au secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie,
- sur la borne tactile à l'extérieur de la Mairie côté parking et sont disponibles sur le site Internet.



CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie d'armistice
aura lieu le jeudi 8 mai
à 11h00.

Rendez-vous à 10h55
devant la mairie.

Pensez à vous abonner à
notre page Facebook :
Jans Commune
et à télécharger
l'application CITY ALL



en flashant ce QR code.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

BUDGET

Le 17 mars dernier, les membres du C.C.A.S. se sont réunis pour le vote du budget.

Il s'équilibre de la manière suivante avec une seule section de fonctionnement :

DÉPENSES : 7.370,25 €

RECETTES : 7.370,25 €

Il a été décidé de verser une subvention pour :

- Les Restos du Cœur : 400 €
- Le Secours Catholique : 200 €

ENFANCE JEUNESSE

Malgré l'attention portée à nos finances, nous constatons, chaque année, un déficit dans nos services scolaires :

CANTINE

Celui-ci s'élève à 42.877,63 € soit un coût, pour la collectivité, de 5,36 €/rationnaire/repas. Ayant une augmentation du nombre de rationnaires, le coût par rationnaire a diminué (5,75 € en 2023).

PÉRISCOLAIRE

Celui-ci s'élève à 35.557,63 €. Là aussi, une fréquentation plus importante a permis de diminuer le coût (37.865,52 € en 2023).

ECOLE ARC-EN-CIEL

Le coût de fonctionnement des élèves constaté pour l'année scolaire 2023/2024 est en diminution pour les élèves élémentaires 499,46 €/élève au lieu de 545,06 € mais est en augmentation pour les élèves en maternelle 1.960,30 €/élève au lieu de 1.790,26 €.

Le budget de la rentrée prochaine pour l'école Arc-en-Ciel sera identique à celui de cette année scolaire.

Fournitures scolaires/élève :	50 €
Manuels pédagogiques/élève :	10 €
Budget pédagogique/classe :	150 €
Activités culturelles, Voyages :	500 €
Bibliothèque-Abonnements/classe :	50 €
1 ramette A4/élève/an	
Direction :	50 €

Le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 20 Mars, de verser le même montant du coût de fonctionnement des élèves de l'Ecole Arc-en-Ciel aux élèves de l'école Saint Michel.

Concernant la cantine, la participation aux frais de cantine pour l'école Saint Michel est maintenue à 2 €/rationnaire.

La commune et l'école Arc-en-Ciel ont pris acte de la décision de la fermeture d'une classe à la rentrée 2025. Il n'y aura donc que 3 classes.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis 2 ans, le conseil municipal a fait le choix d'avoir un coordinateur pour le conseil municipal des enfants.

C'est aussi un budget non négligeable mais cela permet d'avoir un travail et un suivi régulier avec les jeunes élus. Le coût pour une année scolaire s'élève à 9.859,25 €.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'OGEC ST MICHEL

Le conseil municipal a décidé de renouveler la convention triennale avec l'OGEC Saint Michel.

Cette convention permet de verser les participations votées à cet organisme. La convention expirera en 2027.

VOIRIE

SÉCURITÉ

La commission « Voirie » poursuit sa réflexion quant à l'aménagement de la sécurité de la Route du Moulin et souhaitait réaliser les travaux en 2025. Début février, Atlantic'eau nous a informés que la canalisation d'eau potable serait renouvelée, en 2026, du RD 29 à Guindrais. Nous sommes donc contraints d'attendre ces travaux pour réaliser l'aménagement. Toutefois, dès que le dossier sera plus avancé, les riverains seront conviés à un temps d'échanges et de présentation du projet.

Actuellement et suite à une demande des riverains, le radar pédagogique a été installé à « La Miltais » afin de dresser un bilan sur le nombre de passages de véhicules et la vitesse pratiquée. Nous comptons surtout à un meilleur respect des uns envers les autres : automobilistes, chauffeurs d'engins agricoles, cyclistes, piétons, etc...

Un deuxième radar pédagogique a été placé « Route de Nozay » afin d'inciter, là aussi, au ralentissement de tous les véhicules.

MATÉRIELS

Il est envisagé, dans un premier temps, d'acquérir un robot tonte pour les deux terrains des sports et les espaces verts du complexe sportif.

Le tracteur-débroussailleuse, acquis en 2014, est régulièrement en panne et ne permet pas une bonne régularité des entretiens des voies communales. La commission travaille pour une nouvelle acquisition de matériels.

TRAVAUX

Les travaux suivants ont été retenus :

PAVC (Plan d'Aménagement de la Voirie Communale) :

- Chemin des Gués - Pont du Petit Mottais

ENDUITS D'USURE :

- Coisbrée - Le Buisson - La Roberdière

POINT À TEMPS :

Réduction du tonnage à 10 tonnes car il y a aura plus d'enduits d'usure que les autres années.

BUSAGE :

Suite aux différentes intempéries de l'année 2024, progressivement des travaux seront réalisés afin d'éviter, nous l'espérons, des inondations à répétition. Le service technique profite aussi d'une demande de busage ou de déviation d'écoulement d'eaux pour assainir ce même secteur. Les secteurs suivants seront concernés au cours de l'année 2025 :

- Guindrais (du n° 19 au n° 45)
- La Rue des Etangs
- Quillevrant (côté impair du n° 17 au n° 21)
- Trigouët
- Beau-Soleil

MARCHÉ JANSÉEN

Notre marché a vu un changement d'emplacements des commerçants.

Cette décision a été prise avec les commerçants le 11 février dernier afin d'améliorer la convivialité. Il est évident que cette disposition sera modifiée pour les événements festifs.



Nous sommes sollicités régulièrement par de nouveaux commerçants et c'est avec plaisir que nous les accueillons tout en portant un intérêt particulier pour éviter la concurrence entre eux.

N'hésitez pas à faire un détour dans le bourg de Jans, le mardi de 16h30 à 19h00.

Et le dimanche, sur la Place de l'Église, de 9h00 à 12h00 :

- La Rôtisserie de Nath,
- Nini et Roule Galettes.

BUDGET 2025

FINANCES

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Le remboursement de la dette est inférieur à 2 ans même en incluant le budget assainissement. Cela permet d'envisager la réalisation de nouveaux projets avec possibilité de contractualiser un emprunt.

MASSE SALARIALE

Cette année, les collectivités subissent :

- des augmentations de cotisations des organismes de retraite pour leurs agents,
- une prise en charge obligatoire de la prévoyance à hauteur de 50 %,

Afin de ne pas grever le budget, il est proposé de maintenir le contrat à durée déterminée jusqu'au 30 avril et de ne pas le renouveler. Le coût de la masse salariale devrait se maintenir pour 2025.



Section fonctionnement

Dépenses	2024	2025	2024	2025	Recettes
Charges de personnel	450 171,39 €	450 100,00 €	676 066,76 €	648 718,00 €	Impôts et taxes, fiscalité
Subventions aux associations	19 917,00 €	20 350,00 €	455 232,22 €	394 400,00 €	Dotations de l'État
Charges à caractère général	403 074,44 €	416 900,00 €	18 870,29 €	6 500,00 €	Remboursements
Participations diverses	180 352,81 €	183 260,00 €	128 565,14 €	121 000,00 €	Services payants (Scolaires, travaux locations)
Amortissement	23 109,76 €	19 126,66 €	60 759,39 €	14 118,66 €	Report positif du résultat de l'année précédente
Virement section investissement		95 000,00 €			

1 184 736,66 €

Section Investissement

Dépenses		Recettes
21 700,00 €	Réhabilitation Mairie	68 500,00 €
303 000,00 €	Bâtiment associatif & Vestiaires	650 000,00 €
160 000,00 €	Pont du Petit Mottais	146 000,00 €
180 900,00 €	Voirie 2024 & 2025	0 €
95 009,32 €	Bâtiments 2024 & 2025	0 €
40 000,00 €	Barrage Thénaudais	0 €

BILANS FINANCIERS - RÉALISATIONS

Mairie

Travaux, mobilier (H.T.)	1 211 850,25 €
Subventions	612 134,00 €
CD 44 *	292 972 €
DSIL*	211 912 €
DETR*	100 000 €
REGION	7 250 €

Pont du Petit Mottais

Travaux (H.T.)	287 000,00 €
Subventions	230 318,00 €
DSIL*	209 540 €
CEREMA*	20 778 €

Locaux associatifs/vestiaires

Travaux, mobilier (H.T.)	791 721,06 €
Locaux associatifs	622 066,55 €
Vestiaires	1 130 820,00 €
Subventions	
CD 44*	801 937 €
DSIL*	204 428€
DETR*	64 455 €
CCCD*	50 000 €
REGION	10 000€

* Légende :
CD : Conseil Départemental
DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
DETR : Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux
CCCD : Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
CEREMA : Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, L'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

Assainissement

Section Fonctionnement

Dépenses	2024	2025	2024	2025	Recettes
Charges diverses	2 179,10€	6 595,38€	15 984,75€	17 795,38€	Solde reporté
Personnel communal	5 487,20€	8 000,00€	8 444,00€	5 000,00€	Raccords
Intérêts	306,58€	300,00€	20 379,56€	25 000,00€	Redevances
Amortissement	26 162,65€	27 000,00€	8 237,60€	17 100,00€	Amortissement
Virement section investissement		23 000,00€			
Total 2025					
64 895,38 €					

Section Investissement

Dépenses	2024	2025	2024	2025	Recettes
Achat terrains		10 000,00€	104 130,86€	114 131,63€	Solde reporté
Travaux sur réseau actuel		272 000,00€		23 000,00€	Virement depuis fonctionnement
Station Epuration		820 000,00€	8 237,60€	405 800,00€	Subventions Agence de l'Eau
Étanchéité Réseaux		100 000,00€		343 000,00€	Subvention DETR
Amortissement	7 222,60€	17 100,00€	26 162,65€	28 500,00€	Amortissement
Emprunts, divers	3 247,30€	5 331,63€		310 000,00€	Emprunt
Shéma directeur assainissement	8 359,58€				
Total 2025					
1 224 431,63 €					

FINANCES

FISCALITÉ

Depuis le début du mandat municipal, les élus font le choix d'augmenter légèrement les taux de taxes foncières (sauf en 2023 où les bases locatives avaient subi une augmentation de 7%).

Pour la 2ème année, le conseil municipal, dans sa majorité, a décidé d'augmenter de 0,50 % du taux 2024 soit :

- Taxe Foncière sur propriétés bâties : 32,64 % (32,48 en 2024)
- Taxe Foncière sur propriétés non bâties) : 54,21 % (53,94 en 2024)
- Taxe Habitation sur résidence secondaire : 17,38 % (17,30 en 2024)

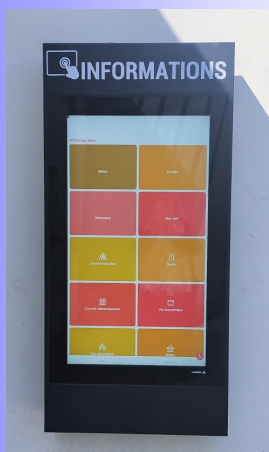
Les bases locatives augmentent de 1,7 % en 2025. Pour la part communale, avec une base locative de 1.800,00 €, c'est une augmentation de 3,00 € environ.

COMMUNICATION

Les informations de la commune peuvent être consultées sur la borne active nouvellement installée à l'arrière de la mairie (cour de la salle municipale).

Vous trouverez :

- les circulaires et arrêtés,
- Les publications diverses,
- Les autorisations d'urbanisme
- ...



VENTE D'HUISSERIES

Comme cela a été évoqué lors de la cérémonie d'inauguration, la commune vend 10 huisseries extérieures de différentes grandeurs.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat et nous vous donnerons les dimensions, le coût.



VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour 2025, les critères d'attribution des subventions aux associations sont restés identiques et le conseil municipal les a donc validées de la manière suivante :

ACCA CHASSE	350 €
AS DU VOLANT BADMINTON	195 €
ASS. DETENTE ET LOISIRS JANSEENS	390 €
BAGAD AR PLUÑV PAUÑ	160 €
GYMNASTIQUE DU DON	170 €
LA PASTOURELLE	640 €
TREFFIEUX JANS AUTOPOURSUITES	Fauchage du terrain
COMITE DES FETES	160 € (Remboursement frais Marché de Noël)
AMICALE LAÏQUE	820 €
OGE C ACTIVITES	870 €
UNC JANS MEMOIRES	250 €
ASSISTANCE SANTE BONHEUR	45 €
DONNEURS DE SANG NOZAY	150 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100 €
GRAINES D'AUTOMNE	50 €
TOTAL	4.350 €

Certaines associations n'ont pas sollicité de subventions pour 2025.

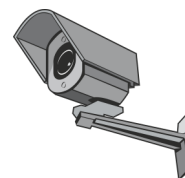
Dans cette même séance, le conseil municipal a décidé d'augmenter la subvention accordée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jans de 25 % par rapport à 2024, soit un montant de 5.000 €.

La commune participera financièrement à la fête de la musique à hauteur de 300 €.

PATRIMOINE COMMUNAL

2025 sera consacrée, en grande partie, à de l'entretien de nos bâtiments communaux et la réalisation de petits projets.

Des caméras seront posées, dans les meilleurs délais possibles aux abords des bâtiments communaux car nous constatons toujours des dégradations (Tags, jets de cailloux, etc...) .



Celles-ci permettront, nous l'espérons, d'identifier les personnes responsables de ces agissements.

UNC MÉMOIRES

Le 6 mars 2025, l'assemblée générale d'UNC Mémoires s'est déroulée dans la salle municipale en présence de la majorité des adhérents. C'est le moment de faire le point des activités, du bilan financier et d'évoquer quelques projets.

Malheureusement, celle-ci s'est déroulée sans la présence de son président Alain FAUGEROUX qui a eu un souci de santé quelques jours auparavant.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



L'UNC Mémoires recrute toujours de nouveaux adhérents et n'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'eux pour rejoindre cette association du souvenir de tous les conflits.

Cette matinée s'est terminée autour d'un bon repas à la Pile d'Assiettes à Issé.

FOOTBALL CLUB SAINT MICHEL



Samedi 17 Mai 2025

JANS

Au Stade JANSEEN

Individuel Le matin

Début concours à 9h30

5€/joueur



L'après-midi Doublette

Début concours à 14h30

10€/équipe

Infos et Réservation :

06.69.55.24.31

Les engagements sont remis en jeu + de nombreux lots :

- Paniers garnis,
- Lots de viandes,
- Coffret de bouteilles, ...

Ouverture des inscriptions 30 min avant

Organisation : La Saint Michel de JANS Football Saintmicheljans.football@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

JANS

Soirée Spectacle Cabaret/Dansant

Samedi 26 Avril 2025

19h00

Salle des sports

Suivi d'une soirée dansante



Menus adulte : 26 €
Kir mise en bouche
Jambonneau braisé gratin dauphinois
Ou
Cuisse de canard au porto pomme de terre champignons
Fromage-dessert-café
Menu enfant (-12ans) rôti porc gratin dessert 10 €

Olivier Dissais Spectacle

Organisation comité des fêtes de Jans
Réservation au 06 31 97 02 33



LA PASTOURELLE CERCLE CELTIQUE

La Pastourelle a emménagé dans son local : l'Espace « François Bourdeau » dans les nouveaux locaux associatifs.

Nous remercions la municipalité pour ce nouveau local de proximité. Depuis le mois de janvier 2025, nous l'avons aménagé. A présent, nous pouvons stocker nos costumes, tissus et matériels nécessaires à nos spectacles et organisations diverses.

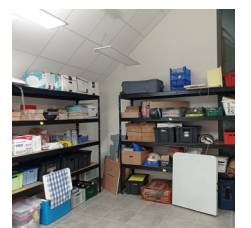
Les P'tits Dansous & le groupe Spectacle



Les ateliers Enfants de La Pastourelle se poursuivent et les enfants s'apprentent pour certains à porter le costume pour la 1ère fois !

Tout d'abord lors de l'inauguration des locaux janséens samedi 5 avril 2025, puis dimanche 18 mai à Guénouvry pour une fête en l'honneur du Père Jean ainsi que le dimanche 24 mai pour les 800 ans du Gâvre.

Le groupe spectacle sera également présent lors de ces manifestations. **Au plaisir de vous y retrouver !**



A VOS AGENDAS !

Dimanche 18 mai 2025

Animation

Fête en l'honneur
du Père Jean GUENOUVRY

Samedi 24 mai 2025

Spectacle de rue
800 ans LE GAVRE

Samedi 5 juillet 2025

Moules Frites

Place de l'Eglise JANS

Samedi 4 octobre 2025

Repas-Spectacle
Salle des 3 Arches
MARSAC SUR DON

Samedi 5 Juillet 2025
à partir de 19h
JANS

SHOT BRASS TOWER & DJMS.EVENTS

Soirée Moules Frites !
SUR RÉSERVATION
AVANT LE 30 JUIN

Moules Frites
ou
Saucisses Frites
Grillé aux
pommes

Kir offert

15€ ADULTE
7,50 € ENFANT

Organisation : C.C. La Pastourelle de Jans
pastourelledejans@gmail.com ou 06 99 42 19 82

Aussi, le groupe spectacle prépare le concours qui se déroulera dimanche 20 avril 2025 à Vannes lors de Tradi'Deiz et le 14 juin 2025 pour la seconde manche à Saint-Brieuc.

Soirée Moules Frites

Toujours motivés pour fêter le début des congés d'été avec vous, ce sera donc le samedi 5 juillet 2025 que se déroulera notre traditionnelle soirée Moules Frites !

Vous pouvez déjà réserver votre soirée pour passer un moment festif dans le bourg de Jans dès 19h00.

Cette année, c'est **SHOT BRASS TOWER** qui revisitera avec bonne humeur et générosité le répertoire des fanfares de la Nouvelle Orléans puis nous retrouverons **DJms.Events** pour ambiancer la fin de soirée.

ROUTE 44 ET SES MOTARD-E-S

Passage au profit de la recherche contre la maladie de Charcot, le :

Samedi 17 mai 2025

- * Départ au Relais à Derval à 14h00
- * Puis 14h05 à Jans :
 - . D 39 vers La Corbinière
 - . La Croix Pinel
 - . Les Planchettes
 - . À l'intersection à gauche sur La Galotière
- * Fin de la balade à 18h00



Route 44 et ses motard-es organise en partenariat avec le Festi'cale

BALADE MOTO "LA CHARCOT"

VENEZ NOMBREUX !
5€ MIN.

SAMEDI 17 MAI 2025

DERVAL (44) Le Relais 14h

- Fin de balade : 18H !
- Galettes Saucisses pour le midi : 5€
- DJ Animation dansante avec buffet et grillades sur le Parc du Relais de Derval et sous Chapiteau : 20€

NANTES ynov CAMPUS

1920

Atlantis 107

FRANCE SERVICES DE Derval - PERMANENCES FISCALES

Un agent du service des impôts des particuliers (SIP) de Châteaubriant assurera une permanence fiscale **sur rendez-vous** :

- Le mercredi **23 avril 2025** de 9h00 à 12h30.
- Le mardi **20 mai 2025** de 9h00 à 12h30 et de 13h40 à 16h30.

Une permanence sera aussi assurée en visioconférence **sur rendez-vous** le lundi **05 mai 2025** de 14h00 à 16h30.

www.impots.gouv.fr

Espace particulier

Rubrique CONTACT ET RDV

France Services

- Derval 02 40 81 82 26
- Nozay 02 40 41 30 60

Par téléphone au **0 809 401 401** de 8h30 à 19h00 (service gratuit, prix d'un appel local (numéro non surtaxé).



Prochain rendez-vous
le mardi 24 juin
de 16h30 à 18h30,
bilan auditif
Place de l'Église.



PROJET ZONE ÉCONOMIQUE DE JANS

Mme le Maire souhaite vous informer de la situation actuelle du projet de zone économique de Jans. En 2021, M. le Président de la Communauté de Communes avait demandé à la commune de Jans d'ouvrir la zone classée en 2AUe du Plan Local d'Urbanisme en 1AUe. De nombreuses entreprises exprimaient le souhait de s'installer sur l'axe Nantes-Rennes.

La commune de Jans avait déjà programmé la révision du PLU et les élus ont donc travaillé avec le cabinet Altéréo dans cette perspective de permettre la réalisation d'une zone économique sur le territoire. L'inventaire des zones humides était en cours aussi. Ce dernier n'a pas fait part de telles zones sur ce secteur.

La Communauté de Communes a sollicité une évaluation environnementale avant de poursuivre le projet. Cette évaluation, malheureusement en mars 2023, a donné un diagnostic défavorable car près de 80 % des parcelles étaient en zones humides.

M. le Président, accompagné de M. le Vice-Président chargé de l'économie et Maire de Derval, le 28 mars 2023, a présenté ce résultat à Madame le Maire et lui a demandé de proposer un plan B. Rapidement, la commune de Jans a fourni un plan B et même un plan C.

Ces deux inventaires étant contradictoires (celui de la commune et de la Communauté de Communes), la Communauté de Communes a engagé un cabinet pour une contre-expertise qui a confirmé le diagnostic

défavorable compte tenu que plus de 80 % des parcelles se trouvaient en zones humides. La commune de Jans a été informée de ce dernier en août 2023 alors que notre Plan Local d'Urbanisme était arrêté depuis le 6 juillet.

Lors des réunions de la révision de notre PLU et en accord avec les services de la Communauté de Communes, ce zonage allait rester identique à celui du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) approuvé fin 2018 et de ce fait, notre PLU serait en conformité avec le SCOT.

Depuis 2023, aucune réflexion, aucune information, aucun retour quant à notre proposition de nouveaux plans ne nous ont été communiqués.

Qu'elle ne fut pas la stupéfaction de vos élus communautaires (Mme le Maire et M. Franck DELAMARRE) de prendre connaissance d'une délibération à adopter le 27 mars dernier concernant l'acquisition d'une ferme de 17 ha sur Derval (habitation, bâtiments, terres). Cette acquisition permettra l'extension de l'actuelle zone économique des Estuaires. Vos élus communautaires, bien que favorables au développement économique du territoire, se sont abstenus sur cette décision.

Ils ont fait part, aussi, aux membres du Conseil Communautaire qu'ils regrettaient de n'avoir eu aucun retour sur leurs propositions et qu'ils en déduisaient un manque de volonté à poursuivre la réflexion d'une zone économique sur la commune de Jans.

MÉDIATHÈQUE

Ouverture le jeudi de 9h30 à 11h30.
Fermée pendant les vacances scolaires.

Les écoles souhaiteraient plus de temps d'accueil pour les élèves mais il est nécessaire d'avoir plus de bénévoles disponibles.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.



MISSION LOCALE

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'orientation, de formation et d'emploi, en leur proposant notamment le Contrat d'Engagement Jeune de manière globale et individualisée.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un conseiller dédié qui le suit durant la durée de son parcours ;
- D'un programme de 15 à 20 heures d'activités par semaine ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 528€ par mois sous conditions.

Carine LATCHOUMAYA est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

BARAKATOUS





Qui sommes-nous ?

« La Barakatous » c'est un centre socioculturel investi sur différents secteurs d'activités : Jeunesse – Enfance – Musique – Adulte/Famille – Projets d'habitants

L'association « La Barakatous » c'est tout d'abord une aventure humaine portée par des habitants du territoire, accompagnés par des professionnels.

La Barakatous c'est pour les jeunes et moins jeunes, seul, en famille, entre amis, quel que soit son horizon sociale ou culturelle. Il y a des chances que vous trouviez chaussure à votre pied !



Retrouvez toutes nos activités sur
<https://labarakatous.centres-sociaux.fr/>

Nous contacter : 02 28 50 46 39 - info@labarakatous.fr

Vacances de Printemps : encore quelques jours...

Jeudi 17/04 et vendredi 18/04, le matin de 9h30 à 12h30 : « Matins au 12 » de 0 à 123 ans... Sans inscription - sans adhésion - sans contrainte.

Et en plus, jeudi 17 avril : Balade nature dans le coin – découverte des sentiers de 14h00 à 16h30. Prix libre. Inscrivez vous au 02 28 50 46 39.

Pour les 6ème à la terminale (places limitées) :

- Jeudi 17/04 : 10h00 à 17h30, accueil libre et l'après midi : jeux de société et goûter à préparer (au local du pôle musical) ;
- Vendredi 18/04 : 10h00 à 17h30 le matin , repas partagé cuisiné et l'après-midi initiation dessin, soit l'artiste du jour (au pôle musical).



Espace France Services
14 rue de la Garlais – DERVAL
02 40 28 29 31
carine.latchoumaya@mlna44.org
mlna44.org



LE RELAIS DES AIDANTS

Espace ressources dédié
aux proches aidants.

**Vous aidez un proche,
nous venons vers vous !**

*Rencontres, informations
sur les formes
d'accompagnement proposées
aux proches aidants
de personnes atteintes
de maladies neuro évolutives.*

*Toutes nos activités (comprendre
la maladie, les troubles cognitifs,
les activités de la vie quotidienne,
les aides, les limites de l'aidant,
répit à domicile,...) sont sur
inscriptions au 02 40 66 94 58.*

**contact@alfarepit.fr
www.alfarepit.fr**

- La Fête du Jeu,
le samedi 24 mai 2025.
- La Fête de la Musique,
le mardi 17 juin 2025.

Mairie de Jans

8 place de l'Eglise
44170 JANS

Téléphone : 02 40 51 43 73

accueil.mairie@jans.fr

Directrice de la publication :

Marie-Irène BOUIN

Comité éditorial :

Anne-Laure AVART-VOYE

Franck DELAMARRE

Nathalie DEVAY

Hélène HORHANT

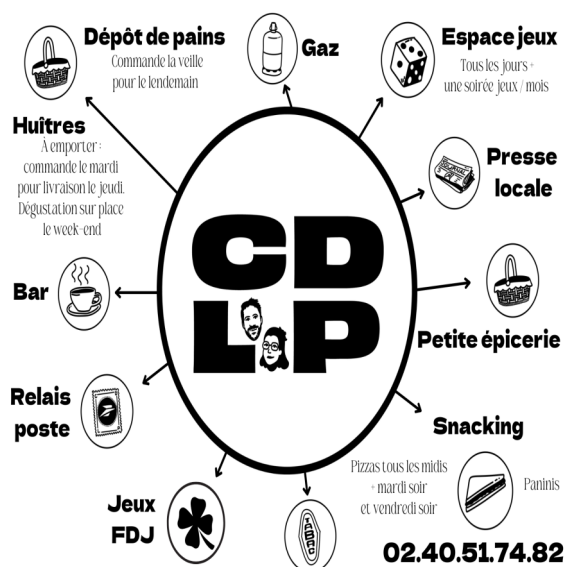
et Elisabeth MOREAU

**Journal municipal gratuit
édité à 700 exemplaires.**

Merci de transmettre vos articles
de préférence par email
(mettre TU info en objet). **Merci.**

	Date limite réception des articles	Date de distribution prévue
Jun à septembre	13/06	09/07
Octobre à décembre	12/09	08/10
Spécial fin année	17/11	10/12

CAFÉ de la PLACE
café jeux stacking bar



« Bonjour à tous, ayant grandi dans une famille où les repas étaient de véritables moments de gourmandise, de joie et de convivialité, j'ai choisi de partager cet amour et cette générosité à travers mes plats.

Fort de mon expérience dans le domaine de la restauration ainsi que la troisième membre de la famille à se lancer dans l'aventure, j'ai décidé à mon tour d'allier plaisir et travail.

Je vous dis à très bientôt pour vous raconter mon histoire à travers mes créations culinaires.

Saveur Pand'Asie »

PROCHAINES COLLECTES—DON DU SANG

NOZAY	DERVAL
Mercredi 23 avril 2025 et mardi 08 juillet 2025 de 09h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30	Mardi 20 mai 2025 de 15h30 à 19h00 Salle des Fêtes la Croix Marchand
3 route de la Base des Loisirs	



***Venez nombreux !!!
Donner un peu de son sang
est un VRAI acte de SOLIDARITE***

pour un vide grenier

dimanche 7 septembre 2025

Place de l'église à JANS



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

au café de la place, 4 place de l'église 44170 Jans

02.40.51.74.82



Café de la place Jans



cdlpjans

Saveur Pand'Asie
Savourez l'authenticité !



Traiteur asiatique - À emporter et en livraison



CONTACT

**SURVEILLANCE
LIGNES
ELECTRIQUES
ENEDIS**

**Survols des
lignes par
hélicoptère
possible du
22/04 au 26/06**